



Bruxelles, 15 mai 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **FEMMES À LOUER : ASSEZ !**

Le désir d'enfant peut être très fort, et tout à fait respectable. Mais il n'existe pas pour autant de droit à l'enfant, l'enfant est un être humain et en tant que tel ne peut pas être vendu, donné, échangé, de même que le corps des femmes ne peut pas être instrumentalisé.

Le mouvement féministe en général, et les Femmes Prévoyantes Socialistes en particulier, soutiennent depuis de longues années les revendications d'égalité des droits pour toutes les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle. Le droit au mariage, le droit à l'adoption, le droit à la procréation médicalement assistée sont pour nous une évidence. Mais il en va tout autrement pour la question de la gestation pour autrui. Ici, en plus de l'enfant et du/des parents commanditaires, il y a une tierce personne qui entre en jeu : la femme porteuse.

Or, cette année, The Belgian Pride se donne pour thème « Les familles arc-en-ciel », et certaines associations promeuvent la légalisation de la gestation pour autrui.

Classique, dira-t-on : le corps des femmes n'est-il pas depuis toujours mis au service des désirs d'autrui, et en particulier des hommes ? Dans la prostitution, dans l'interdiction de la contraception et de l'avortement, dans les politiques natalistes, dans la publicité, ce sont les caractéristiques sexuelles et reproductives des femmes qui sont exploitées à des fins qui ne sont pas les leurs. Mais nous luttons depuis toujours contre cette appropriation du corps des femmes, et refusons de devoir ajouter à cette liste la gestation pour autrui.

D'autant plus qu'à cette nouvelle forme d'exploitation des femmes en tant que femmes, vient se rajouter la brutalité des rapports sociaux de classe : sauf quelques très exceptionnels cas purement altruistes, ce sont bien des femmes pauvres qui « s'offriront » à des couples, homo ou hétéro, plus aisés. Sur notre planète mondialisée, le même mouvement se produit d'ailleurs des pays pauvres vers les pays riches. Ainsi, l'Inde autorisant la pratique des « mères » porteuses rémunérées, de plus en plus de cliniques de ce pays se spécialisent dans la réimplantation d'embryons « américains » dans des utérus de femmes indiennes. Pourtant on peut également rémunérer une gestatrice aux Etats-Unis, mais le corps d'une Indienne coûte moins cher que celui d'une Américaine, même pauvre.

Ces raisons politiques suffisent à justifier notre opposition ; des raisons plus concrètes s'y ajoutent : quid de l'enfant qui naîtrait handicapé et serait refusé par les commanditaires ? Quid du désir que pourrait légitimement avoir la femme d'avorter après quelques semaines de grossesse, ou au contraire de garder l'enfant après sa naissance ? Etc., etc.

Nous soutenons l'égalité des droits, pas le renforcement du déséquilibre dans les rapports sociaux de sexe.

**Contact presse** : Joëlle Sambu Nzaba - Tél : 02 515 04 09 - GSM: 0493 50 76 36 [www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)